



Du 5 avril au 31 mai 2025

12€ remboursés !*

Pour 100€ d'achat dans les gammes de peintures Murales à effets.



...

*Offre réservée aux particuliers, valable sur les gammes de peintures et enduits à effets Reliss, La Chaux, Nuage de Chaux, Moonlight, Urban Lounge, Sable Précieux, Tadelakt, Le Stuc, Le Béton, Maison Tradition, dans la limite des stocks disponibles des magasins participants.

POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE :

1

ACHETEZ entre le **05/04/2025** et le **31/05/2025**, dans un magasin participant, simultanément un minimum de 100€ de produits dans les gammes de peintures murales à effets Maison Déco parmi les références éligibles. *Vous pouvez retrouver la liste des enseignes participantes ainsi que les produits des gammes éligibles sur le site de l'offre www.maison-deco-promo.fr.*

2

CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE www.maison-deco-promo.fr avant le 14/06/2025 minuit, date et heure françaises de connexion faisant foi :

- **Remplissez intégralement le formulaire d'inscription** en indiquant vos coordonnées complètes et vos coordonnées bancaires (IBAN et BIC présents sur votre RIB).
- **Déclarez vos achats** en sélectionnant la date d'achat, les références achetées, ainsi que le point de vente d'achat.
- **Téléchargez en ligne une photo au format JPEG ou PDF complète et lisible de l'original de votre ticket de caisse** entier où apparaissent et sont entourés la date et l'enseigne d'achat, les libellés et le prix de vos produits. Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.

- Les dossiers sans inscription préalable via www.maison-deco-promo.fr **ne seront pas pris en compte**.
- Il ne sera **accepté qu'un seul dossier par foyer** (même facture, même nom, même email, même adresse, même IBAN) **sur toute la durée de l'opération**. Par dossier s'entend **une demande de remboursement**.
- Veuillez à bien respecter les délais d'inscription et d'envoi du dossier et à fournir tous les documents demandés.

3

VOTRE REMBOURSEMENT : si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement, par virement bancaire exclusivement, sous 4 à 6 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et conforme.

Offre valable, entre le 05/04/2025 et le 31/05/2025, pour l'achat minimum de 100€ de produits dans les gammes de **peintures murales à effets** Maison Déco, exclusivement dans les points de vente participants en France Métropolitaine, Corse et DOM TOM (achat internet non-autorisé). Liste des points de vente et des produits éligibles disponible sur le site de l'offre. Offre non cumulable, réservée aux particuliers résidant et ayant un compte bancaire domicilié en France et limitée à une demande de remboursement par foyer (même facture, nom, email, adresse, IBAN). Frais liés à la participation de l'offre non remboursés. Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas toutes les conditions de l'offre ou inscription après le **14/06/2025 minuit** sera considéré comme non conforme. Pour tout renseignement complémentaire, contacter : service.consommateur@take-off.fr, en précisant le numéro de l'opération (4168) dans l'objet de votre email. **Toute réclamation effectuée après le 31/07/2025 ne sera plus prise en compte**. En application du règlement européen n°2016/679 sur la protection des données personnelles en vigueur au 25 mai 2018 et de la loi dite « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez des droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et de suppression de vos données personnelles ainsi que du droit d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par email à l'adresse dpo@take-off.fr. Vous disposez par ailleurs, des droits de refuser à tout moment vos consentements et d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet www.cnil.fr. **Modalités complètes sur le site de l'offre.**